

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK**

**MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON**

---

Chères citoyennes et citoyens, membres du conseil municipal

Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le bilan de la situation financière de notre municipalité.

**1.- ÉTATS FINANCIERS 2014 DE LA MUNICIPALITÉ**

Les états financiers consolidés pour l'année se terminant le 31 décembre 2014 de la municipalité, tel qu'ils ont été déposés à l'occasion de la séance du conseil du 4 mai 2015, indiquent des revenus totaux de 1 352 158 \$ et des dépenses de 1 248 003 \$ pour un surplus budgétaire de 104 156 \$ par rapport à des prévisions budgétaires de 1 102 444 \$.

Le fonds de roulement de la municipalité au 31 décembre 2014 est de 150 000 \$. Il y a un capital engagé de 12 090 \$ et un capital de non engagé de 137 910 \$

**2.- LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

De l'avis des vérificateurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public généralement reconnues au Canada.

Les vérificateurs de la municipalité pour l'exercice 2014 étaient la firme Pellerin Potvin Gagnon

**3.- LE PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2015-2016-2017**

Le programme de dépenses en immobilisations pour les années 2015-2016-2017 avait prévu, pour l'année 2015, des investissements de 311 445 \$. Le montant de 311 445 \$ comprend des travaux de réparation de l'hôtel de ville, la restauration du Centre communautaire, un programme de rechargement des chemins de la municipalité. Certains projets feront l'objet de subvention dans différents programmes actuellement en vigueur.

**4.- LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIERE AU 30 SEPTEMBRE 2015

Le budget de cette année, lequel s'élève à 1 258 847 \$, se présente bien puisque l'on prévoit des revenus qui seront légèrement supérieurs aux prévisions. Quant aux dépenses, celles-ci respecteront les prévisions dans la mesure où aucun évènement majeur ne vient perturber nos activités d'ici la fin de l'année.

Nous prévoyons, réaliser un surplus qui sera réinvesti en partie dans le fonds général et/ou dans différents projets que la municipalité prévoit réaliser dans les trois prochaines années.

### 5.- RÉALISATION DE L'ANNÉE 2015

#### Développement local : Pacte rural 2014-2015

L'appellation du « pacte rural » a été remplacée par le « Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC) à la suite de la signature du nouveau pacte fiscal. Un montant de 45 000\$ a été ajouté à l'enveloppe réservée à des projets territoriaux.

**Service d'animation estivale (S.A.E.) :** La municipalité a maintenu son service d'animation estival. Nous avons dénombré 28 inscriptions aux différentes activités prévues au programme. Cette année grâce au Fonds pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées, les enfants ont pu participer à des ateliers et activités avec des aînées créant des liens intergénérationnels, favorisant des transferts de connaissance et permettant de vivre une belle expérience de vie. Un merci tout spécial aux personnes impliquées dans le projet.

**Piscine :** Cette année la municipalité a rendu gratuite l'utilisation de la piscine pour tous les baigneurs.

**Travaux publics:** Dans le cadre de son programme d'amélioration des infrastructures routières, la municipalité a effectué des travaux de rechargement sur les chemins Scalabrini, Perreault, Masson de la Rivière ainsi le chemin Dubois. La municipalité a reçu une confirmation du député de Saint-François monsieur Guy Hardy du versement d'une subvention de l'ordre, de 50 000\$, sur 3 ans pour la réalisation de ces travaux.

**Entretien des édifices:** La municipalité a réalisé des travaux majeurs au centre communautaire ces travaux ont été réalisés à la suite de versement de subventions. La municipalité recevra une subvention (MADA) de l'ordre de 80% des travaux réalisés au rez-de-chaussée et 50% pour les travaux réalisés à l'étage du (DEC). La caisse populaire des Verts Sommets a versé une subvention de l'ordre de 15 000\$ dans ce projet.

Des travaux de drainage ont été effectués à l'hôtel de ville afin de corriger un problème d'infiltration d'eau.

**Urbanisme :** La révision du plan d'urbanisme et les règlements de zonage, lotissement, construction, permis et certificat et dérogations mineures sont terminés et les nouveaux règlements sont maintenant en vigueur

### 6.- ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2016

## **RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIERE AU 30 SEPTEMBRE 2015**

La marge de manœuvre du conseil est très limitée et nous devons planifier en demeurant attentifs aux besoins actuels et futurs de façon à ce que nos citoyens reçoivent les services auxquels ils ont le droit de s'attendre, et ce, au meilleur coût possible.

Je tiens à vous assurer que votre conseil est à l'écoute, autant des besoins de sa population, que de sa capacité de payer et que ces éléments continuent à lui servir de guide pour établir le budget municipal et le plan d'investissement, d'année en année.

Le conseil municipal continuera à travailler à l'amélioration de nos infrastructures de voirie.

Le conseil municipal se penchera sur les travaux à réaliser dans le cadre du programme de subvention provenant de la taxe d'accises.

Le conseil municipal continuera ses efforts afin d'atteindre les objectifs que lui a fixés le gouvernement du Québec dans sa politique d'économie d'eau potable. J'attire votre attention sur le Règlement 350-2012 sur l'utilisation de l'eau potable.

Le conseil municipal réalisera la transformation de la patinoire en une patinoire multifonctionnelle.

Afin de permettre l'établissement de nouvelle famille et créer un milieu dynamique qui fait bon vivre, le conseil municipal maintien en vigueur sa politique d'accès à la propriété. Pour toute information, visiter notre site Internet ou communiquer avec notre bureau municipal.

La municipalité procédera à la mise à jour de son plan en sécurité civile.

Le service de protection incendie continuera sa visite des immeubles sur le territoire de la municipalité afin de sensibiliser les citoyens à maintenir en bon état de fonctionner les détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone.

### **7.- PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

Le prochain programme triennal d'investissement en immobilisations 2016-2017-2018 de la municipalité sera déposé au conseil lors de la séance extraordinaire du mercredi 9 décembre 2015.

Il comprendra l'entretien des édifices municipaux, l'amélioration des infrastructures sportives (patinoire), la mise à niveau de nos réseaux d'aqueduc et d'égouts, l'amélioration de nos chemins le tout dans le but d'offrir une qualité de vie à nos citoyens et citoyennes.

### **8.- RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

Voici un rapport concernant la rémunération des membres du Conseil tel que demandé par l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux. Toute rémunération d'un élu municipal applicable le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIERE AU 30 SEPTEMBRE 2015

Au terme du règlement numéro 292-2007 de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, les membres du Conseil ont eu droit à la somme suivante pour l'année 2015 :

	Rémunération	Allocation de dépenses	Total
Maire	5 674.80 \$	2 837.40 \$	8 512.20 \$
Conseiller (ère)	1 891.56 \$	945.84 \$	2 837.40 \$
Maire siégeant Au conseil de la MRC de Coaticook	4 209.36 \$	2 104.68 \$	6 314.04 \$

### 9.- LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$ CONCLUS DEPUIS LE DERNIER RAPPORT DU MAIRE EN 2014

Voici la liste des contrats de plus de 25 000\$ octroyés depuis le dernier rapport annuel du maire en 2014, incluant ceux de plus de 2 000\$ conclus avec un même fournisseur pour un total dépassant 25 000\$ dans l'année :

#### **Calclo inc.**

Objet du contrat :

Abat-poussière	37 689.29 \$
Total	<b>37 689.29 \$</b>

#### **Construction Longer inc.**

Objet du contrat:

Restauration du centre communautaire	275 710.05 \$
Total	<b>275 710.05 \$</b>

#### **Gravière Bouchard**

Objet du contrat

Rechargement	26 081.59 \$
Travaux suite aux inondations du 9 juin	6 599.14 \$
Total	<b>32 680.73 \$</b>

#### **Scalabrini & fils inc**

Objet du contrat

Déneigement des chemins pour 3 ans	505 927.38 \$
Drainage Hôtel de ville	52 779.22 \$
Niveleuse	23 215.47 \$
Pelle pour fossés	4 492.65 \$

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIERE AU 30 SEPTEMBRE 2015**

Backo	3 213.55 \$
Transport de camion	<u>2 856.95 \$</u>
Total	<b>592 484.84 \$</b>

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE BUDGET POUR L'ANNÉE 2016 SERA DÉPOSÉ AU CONSEIL À UNE SESSION EXTRAORDINAIRE:**

**MERCREDI, LE 9 DÉCEMBRE 2015 à 19h30**

**Je vous invite à y assister,**

Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, ce 2 novembre 2015.

Bernard Marion, maire